



Agenda

★ **30-31 janvier et**

1^{er} février :

Consultation des adhérents sur la liste pour les élections européennes

★ **5 février :**

Journée nationale d'action face à l'urgence sociale

★ **8 février :**

Commémoration de Charonne

★ **8 février :**

AG de section

★ **15 février :**

Journée d'information et d'échanges sur la loi LOM

★ **19 février :**

Initiative au centre bus de Vitry pour les élections européennes

RÉVOLTE POPULAIRE : ET MAINTENANT ?

C'est une véritable révolte populaire qui est engagée depuis deux mois avec le mouvement des gilets jaunes, mais aussi la mobilisation des retraités, celle des lycéens, celle des magistrats et avocats contre des mesures et des projets régressifs.

Les aspirations portées rejoignent les valeurs de gauche : plus de justice, plus de solidarité, plus de démocratie. Mais pour l'heure, seule l'extrême-droite progresse dans les sondages, surfant sur les déceptions que la gauche au pouvoir a provoquées. Nous sommes ainsi confrontés à un défi : redonner de la crédibilité à une vraie politique qui réponde aux attentes.

Mis en difficulté, Macron tente de manœuvrer. Il a annoncé un « grand débat », mais veut l'enfermer dans un cadre qui évite toute remise en cause de ses choix.

A nous d'ouvrir les portes qu'il cherche à maintenir fermées. Sur la nécessité et la possibilité d'augmenter les salaires en s'attaquant au coût du capital. Sur les moyens d'une fiscalité plus juste avec le rétablissement de l'ISF et des mesures contre l'évasion fiscale. Sur l'exigence d'une VI^{ème} République où les citoyens aient les moyens d'intervenir en permanence dans les décisions. Mais aussi sur l'impératif de nouveaux pouvoirs pour les salariés pour ne pas laisser le capital diriger seul les entreprises.

C'est donc une bataille idéologique qu'il nous faut mener. En même temps, pour être entendus, il faut que le mouvement social se poursuive et s'élargisse, en premier lieu sur les lieux de travail. C'est aussi notre rôle d'y contribuer, à commencer par la journée nationale d'action du 5 février.

VENDREDI 8 FÉVRIER

de 14h à 17h

ASSEMBLÉE DES COMMUNISTES DE LA RATP

2, place du Colonel Fabien (Paris 19^e) - Salle 25 (1^o sous-sol)

Ordre du jour :

- Les évolutions du contexte politique
- La bataille sur la loi LOM
- La campagne des élections européennes



pcf.ratp@gmail.com



http://section-ratp.pcf.fr



/sectionratppcf



2 pl. du Colonel Fabien
75019 Paris

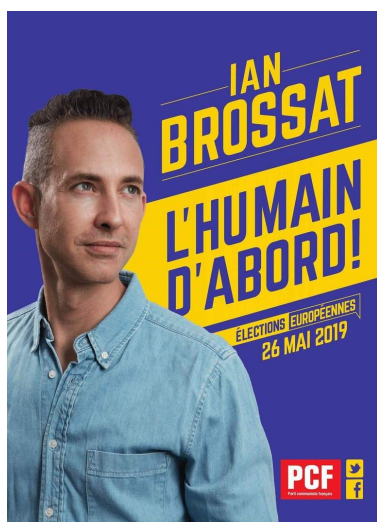
Journée sur la loi LOM

organisée par la section RATP

VENDREDI 15 FÉVRIER

au siège du PCF - salle 25

- ★ De 9h à 12h : Information sur la loi LOM, le contenu du projet gouvernemental et les grands axes de nos contre-propositions
- ★ De 14h à 17h : Comment contribuer à la mobilisation pour changer la loi. Après-midi de travail en présence des élus communistes du Parlement et de la Région



Ian BROSSAT à Thiais

A l'initiative de la section RATP, Ian BROSSAT, tête de liste aux élections européennes, a rencontré le 17/1 les salariés du centre bus de Thiais. Etaient également présents les 3 élus PCF d'IdFM, Fabien GUILLAUD-BATAILLE, Pierre GARZON et Jacques BAUDRIER.

L'ouverture à la concurrence découplant du règlement européen OSP, la loi LOM et les menaces de dumping social qu'elle porte ont été au centre des échanges.

Cette initiative a lancé la campagne des européennes dans notre entreprise.



Consultation des adhérents sur la liste du PCF aux élections européennes

Les élections européennes du 26 mai vont revêtir une grande importance. D'abord parce qu'il s'agit de décider de la composition du Parlement européen qui joue un rôle déterminant dans les choix politiques appliqués en France. Et parce que ce scrutin sera le premier d'ampleur nationale depuis l'élection de Macron.

Conformément aux décisions prises à son congrès, le PCF va présenter une liste aux élections européennes, tout en maintenant la porte ouverte pour l'élargir aux forces à gauche qui le souhaiteraient.

Le Conseil National du 26 janvier va adopter une proposition de liste (Ian BROSSAT a déjà été désigné pour la conduire). Conformément aux statuts du PCF, cette liste va être soumise à la ratification des communistes.

Le vote sera organisé les 30 et 31 janvier et le 1er février. Dans la section RATP, comme il est de coutume pour favoriser l'expression du plus grand nombre, cette consultation se fera par téléphone et par mail.

Un grand meeting se tiendra ensuite à Marseille le 5 février pour présenter nos candidats.